

**Chammas & Marcheteau conseille Iris et Axeleo Capital
dans la levée de fonds de 3,2 millions d'euros de Cohort (Digital/SaaS)**

Chammas & Marcheteau a conseillé Iris et Axeleo Capital dans la levée de fonds de 3,2 millions d'euros de Cohort, avec la participation de Kima Ventures, de 3founders et de *business angels*.

Créée en 2022, Cohort est une startup spécialisée dans le développement et la commercialisation d'un logiciel SaaS B2B basé sur des NFT qui vise à améliorer la relation entre les marques et leurs communautés. Cette levée de fonds va permettre à la société d'accélérer son développement commercial en France et à l'étranger et d'étoffer ses équipes produits et techniques.

Ce tour de table a été mené par Iris, société européenne de capital-risque et de capital développement spécialisée dans les technologies, aux côtés d'Axeleo Capital, fonds de capital-risque européen soutenant des startups en phase de pré-amorçage et d'amorçage.

L'équipe de **Chammas & Marcheteau** était composée de **Denis Marcheteau** (associé), **Romain Penloup** (avocat) et **Jeanne Cormerais** (avocate).

A propos de Chammas & Marcheteau

Chammas & Marcheteau, société d'avocats indépendante, accompagne les entreprises et les fonds d'investissement dans leurs transactions et leur stratégie de développement en France et à l'international. Fort de plus de 50 spécialistes du droit des affaires, dont 13 associés, il propose à ses clients des expertises en Private Equity, Fusions-Acquisitions, Fonds et Services Financiers, Corporate, Fiscalité, Propriété Intellectuelle et Technologies de l'Information, Restructuration et Retournement ainsi qu'en Droit Social.